



Un avenir meilleur, maintenant

Depuis **25 ans**, nous investissons dans
les idées qui transforment notre monde

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

INNOVATION

Fondation canadienne
pour l'innovation

Canada Foundation
for Innovation

Table des matières

Aperçu	2
Un avenir meilleur, maintenant	4
Investir	8
Administrer	10
Apprendre	16
Collaborer à l'échelle mondiale	19
Communiquer	20
Envisager l'avenir	24
États financiers	26

55, rue Metcalfe, bureau 1100
Ottawa ON K1P 6L5
Téléphone : 613 947-6496
Courriel : info@innovation.ca
ISBN: 978-1-926485-38-6
ISSN: 1712-0616

© Fondation canadienne pour l'innovation, 2022

INNOVATION
Fondation canadienne pour l'innovation Canada Foundation for Innovation

Ce rapport doit être cité comme suit :

La Fondation canadienne pour l'innovation, 2022. Un avenir meilleur, maintenant. Rapport annuel 2021-2022 | The Canada Foundation for Innovation, 2022. A promising future, now: Annual report 2021-22. Ottawa, Ontario.

La source de toutes les images utilisées dans ce rapport est mentionnée à proximité de chacune d'elles, à moins qu'elles ne proviennent d'une banque d'images, de laquelle nous avons obtenu les droits de reproduction.



Comment la recherche peut-elle construire le monde auquel vous aspirez?

Depuis 25 ans, la Fondation canadienne pour l'innovation investit dans des laboratoires et de l'équipement de recherche qui ouvrent la voie à un avenir dont les contours peuvent être profondément différents de ceux du passé.

La nouvelle génération fait face à un monde en évolution rapide et dans lequel les changements climatiques, la justice sociale, les changements géopolitiques et l'incidence de la pandémie sur l'économie et la société auront profondément marqué sa jeunesse.

Mais ces changements offrent justement à cette génération une occasion exceptionnelle de modifier le cours de l'humanité, d'adopter un système de valeurs fondées sur plus d'empathie et de définir son propre avenir.

Qu'il s'agisse de développer des sources d'énergie renouvelable, d'ériger une société plus inclusive ou de mettre au point de nouveaux médicaments pour lutter contre certaines des maladies les plus mortelles, la recherche apporte une contribution essentielle dans un monde en transformation.

Alors que nous soulignons notre anniversaire, nous nous tournons vers les personnes nées au moment où notre organisme voyait le jour et nous leur demandons :

comment la recherche peut-elle construire le monde auquel vous aspirez?



Aperçu

Mandat

En 1997, le gouvernement du Canada a créé la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Notre mandat : financer l'équipement, les laboratoires et les installations de pointe dont le milieu de la recherche a besoin pour mener des projets de calibre mondial qui se traduisent en avantages pour la population canadienne. Nous répondons aux besoins en constante évolution des universités, des collèges, des hôpitaux de recherche et des établissements de recherche à but non lucratif canadiens. Nous appuyons tous les domaines : de la santé à la médecine, en passant par les sciences naturelles et le génie, ainsi que les sciences humaines.

Objectifs

- Appuyer la croissance économique et la création d'emplois, et favoriser l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la santé grâce à l'innovation;
- Accroître la capacité du Canada de mener d'importantes activités de recherche scientifique et de développement technologique de calibre mondial;
- Accroître les possibilités d'emplois et celles d'effectuer de la recherche en offrant l'infrastructure de recherche nécessaire au développement de personnel hautement qualifié;
- Favoriser la collaboration et la formation de réseaux productifs entre les universités, les collèges, les hôpitaux de recherche, les établissements de recherche à but non lucratif et le secteur privé canadiens.

Activités

Nous optimisons le financement reçu du gouvernement fédéral en couvrant généralement jusqu'à 40 pour cent des coûts d'un projet d'infrastructure de recherche. Les établissements bénéficiaires de ce financement obtiennent le 60 pour cent restant des gouvernements provinciaux, des secteurs public et privé et d'organismes à but non lucratif.

Cela signifie que, depuis la création de l'organisme, les investissements du gouvernement du Canada ont permis à la FCI d'allouer près de 9,08 milliards de dollars en contributions (tel qu'approuvé par le conseil d'administration), qui se sont traduites en un investissement total de 21,75 milliards de dollars dans l'infrastructure de recherche.*

Nous avons recours à un processus d'évaluation du mérite indépendant, rigoureux et bien établi, qui récompense l'excellence en recherche. Nous nous appuyons sur des spécialistes de partout dans le monde pour évaluer les projets présentés par les établissements canadiens admissibles en fonction de trois grands critères :

- La qualité de la recherche et le besoin en infrastructure;
- La contribution au renforcement de l'innovation;
- Les retombées potentielles de la recherche pour le Canada.

Notre processus garantit que les projets d'infrastructure qui répondent le mieux à ces critères, reçoivent du financement.

* Au 31 mars 2022

Depuis 1997,
les investissements
du gouvernement
du Canada ont permis
à la FCI
d'octroyer des
contributions d'un
montant total de
près de
9,08
milliards
de dollars
dans les projets de
171
établissements
de recherche
situés dans
80
municipalités
aux quatre coins
du Canada.*

Valeurs

Principes d'équité, de diversité et d'inclusion

Dans l'ensemble de nos activités, nous reconnaissons qu'un large éventail de perspectives, de compétences et d'expériences contribue à rehausser le niveau d'excellence en recherche. C'est pourquoi nous nous engageons à respecter les principes d'équité, de diversité et d'inclusion.

Équité

Nous voulons que tous les établissements admissibles au financement de la FCI aient accès et puissent bénéficier de nos programmes de financement et de l'infrastructure que nous finançons au moyen de procédures bien établies, justes et impartiales.

Diversité

Nous accordons de l'importance aux caractéristiques qui permettent aux établissements et à leurs communautés de recherche de réussir quel que soit le parcours ou la provenance des personnes qui les composent. Cela comprend notamment les caractéristiques individuelles comme le genre, la langue, la culture et le stade de carrière; les caractéristiques institutionnelles comme la taille, le type et l'emplacement des établissements; ainsi que les caractéristiques de l'ensemble du spectre de la recherche fondamentale et appliquée et de chaque discipline.

Inclusion

Nous encourageons une culture de collaboration, partenariat, contribution et engagement entre divers groupes de personnes, établissements et domaines de recherche afin de maximiser le potentiel de l'écosystème de recherche du Canada.

Nous croyons que favoriser une culture équitable, diversifiée et inclusive est la responsabilité de l'ensemble de l'écosystème de la recherche, y compris les bailleurs de fonds, les établissements, les chercheurs, les experts et les évaluateurs.

Nous nous efforçons de respecter les valeurs suivantes :

RESPONSABILISATION

COLLABORATION

INNOVATION

À l'externe

Nous agissons de manière transparente et responsable en évaluant et communiquant les retombées de nos activités et investissements.

Nous sommes axés sur la clientèle en offrant des services efficaces et efficaces, et en consultant activement nos parties prenantes.

Nous croyons à l'avenir prometteur de la communauté de la recherche du Canada. Nos investissements permettent aux chercheurs et aux chercheuses de voir grand et de produire de profondes retombées transformatrices.

À l'interne

Nous faisons preuve d'objectivité en assurant l'intégrité et l'autonomie de nos processus et décisions.

Nous favorisons le travail d'équipe en encourageant la diversité d'opinions, et en comptant sur les compétences et connaissances de nos collègues.

Nous apportons dans le milieu du travail de nouvelles idées qui favorisent l'excellence et la créativité.

Un avenir meilleur, maintenant

Le 20 février 2022 marquait le 25^e anniversaire de la création de la FCI dans le cadre du budget fédéral de 1997. Depuis, tant au chapitre du fonctionnement de notre organisme que de notre incidence sur la recherche canadienne, nos réalisations ont été transformatrices. Après avoir connu l'exode des cerveaux des années 1990, la recherche canadienne est aujourd'hui animée par certains des esprits les plus brillants et des idées les plus avant-gardistes au monde.

Les projets d'infrastructure que nous avons financés ont entraîné des retombées considérables pour la population canadienne.

Un projet entrepris récemment à l'Université du Manitoba permettra de concevoir l'architecture numérique d'un dépôt de documents recueillis par la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Ce catalogue constituera un outil puissant pour comprendre les séquelles laissées par les pensionnats autochtones du Canada.

Par ailleurs, dans le cadre d'un projet mené par des chercheurs et chercheuses de l'Université de Montréal, des épidémiologistes de laboratoires situés partout au Canada élaborent une importante base de données visant à établir de façon probante un registre des médicaments qui ne présentent aucun risque pendant la grossesse.

Et des laboratoires des universités Dalhousie et Memorial surveillent les effets des changements climatiques sur la pêche dans l'Atlantique Nord. Tout au long de ce rapport, vous trouverez 25 exemples additionnels de travaux de recherche extraordinaires financés par la FCI au fil de ses 25 années d'existence.

Notre modèle de financement unique repose sur une vision partagée avec les provinces, les partenaires industriels et les établissements eux-mêmes. Ceux-ci contribuent généralement à hauteur de 60 pour cent à chaque projet d'infrastructure de recherche que nous finançons. Notre succès est largement rendu possible grâce à leur appui.

Cet anniversaire constitue un important jalon non seulement pour la FCI, mais aussi pour la communauté de la recherche du Canada. Il était donc tout à fait naturel de lancer plusieurs nouveaux concours de financement cette année. Chaque concours réitère le soutien essentiel que nous procurons à la recherche et à l'innovation au pays, et reflète notre mandat particulier à titre de principal organisme de financement de l'infrastructure de recherche au Canada.

Au début de l'exercice financier, nous avons montré notre expertise en financement des infrastructures de recherche en accueillant la Conférence internationale sur les infrastructures de recherche 2021. Réunissant plusieurs centaines d'experts, cet événement virtuel a permis au Canada de se positionner comme chef de file et collaborateur au sein de la communauté mondiale de la recherche.

Alors que notre organisme a évolué au fil des ans, nous saisissons l'occasion que représente ce 25^e anniversaire pour nous tourner vers l'avenir et semer les idées innovantes dont les prochaines générations récolteront les fruits.

Au terme de deux années d'une pandémie mondiale et devant des défis pressants tels que les changements climatiques, nous sommes en mesure d'aider à renforcer la confiance du public dans la science, en particulier chez la nouvelle génération. Pour connaître l'opinion des 18 à 24 ans à l'égard de l'information scientifique et la manière dont les jeunes obtiennent ces informations, nous avons mené un sondage national qui nous a permis de constater que, si la majorité des Canadiennes et des Canadiens de ce groupe d'âge a confiance en la science et utilise l'information scientifique pour prendre des décisions, certaines tranches de cette population remettent en question l'information scientifique ou n'en tiennent simplement pas compte. À titre d'organisme à vocation scientifique, la FCI a plus que jamais le devoir d'aider à favoriser une culture qui valorise la science et les données probantes.

À la FCI, nous reconnaissons également le rôle que nous jouons dans la promotion de la formidable ingéniosité humaine qui propulse la recherche et l'innovation. À cette fin, nous continuons à prendre des mesures concrètes pour attirer toute une gamme de personnes de talent, contribuant à faire de notre communauté de la recherche un modèle d'équité, de diversité et d'inclusion. Il s'agit d'ailleurs de l'un de nos principes directeurs alors que nous amorçons une consultation de la communauté de la recherche du Canada en vue de la rédaction de notre prochain plan stratégique dont la publication est prévue en 2023.

La création de la FCI, il y a 25 ans, laissait entrevoir un avenir dans lequel la recherche apporterait des bénéfices tangibles à l'ensemble de la population canadienne. En réfléchissant à tout ce que la communauté de la recherche a été en mesure de réaliser au cours des années grâce à notre soutien, force est de constater que cet avenir meilleur...c'est maintenant.



I Pickering

Ingrid Pickering
Présidente du conseil
d'administration



Roseann O'Reilly Runte

Roseann O'Reilly Runte
Présidente-directrice
générale

Tout au long de ce rapport, lisez 25 exemples de travaux de recherche extraordinaires que la FCI a soutenus depuis sa création il y a 25 ans.



Tirer parti d'une nouvelle normalité pour les jeunes LGBTQI+

Des recherches menées à l'Université de Toronto en Ontario ont permis de créer des outils pour aider les jeunes LGBTQI+ à s'orienter dans le paysage difficile et parfois perfide que représente le fait de grandir en tant que queer.



Imprimer en 3D dans l'espace pourrait être utile aux astronautes comme aux habitants de la Terre

En résolvant comment faire fonctionner une imprimante 3D dans l'espace, des équipes de recherche de l'Université York à Toronto et Western à London en Ontario pourraient non seulement contribuer à réduire les coûts et les émissions associés à l'exploration spatiale, mais aussi mettre au point de nouvelles applications médicales.



Découvrir de nouveaux remèdes grâce aux connaissances occidentales et aux savoirs traditionnels

Les savoirs traditionnels autochtones sont à la base de l'initiative de l'Université de Lethbridge en Alberta : « De la prairie à la pharmacie ». Ce projet vise à combler les lacunes du Canada en matière de recherche sur les produits naturels, et à trouver de nouveaux médicaments contre le cancer grâce à la flore des prairies.

Source : Université de Lethbridge



Témoigner de l'histoire des pensionnats autochtones au Canada grâce à de nouvelles archives numériques

Un projet de l'Université du Manitoba à Winnipeg permet d'archiver des millions de documents de répertorier une partie de l'histoire du pays et de créer un outil avancé qui aidera à mieux comprendre le legs des pensionnats tant dans l'intérêt des peuples autochtones que du pays.



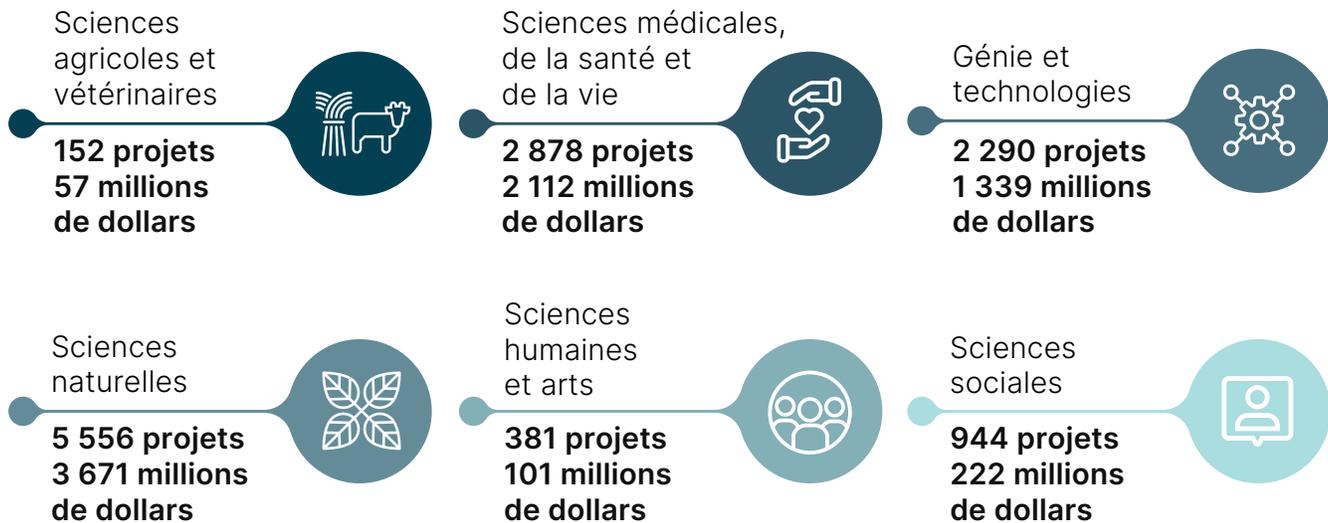
Reconstruire l'Arctique des temps anciens

Des équipes de recherche de l'Université Trent, à Peterborough en Ontario, utilisent des restes d'animaux provenant de sites archéologiques pour reconstruire les écosystèmes de l'Arctique d'autrefois.

Depuis 25 ans, nous investissons dans les idées qui transforment notre monde

Depuis 1997, la FCI a investi dans 12 201 projets de recherche qui contribuent à transformer notre monde et ouvrent la voie à un avenir dont les contours sont profondément différents de ceux du passé.

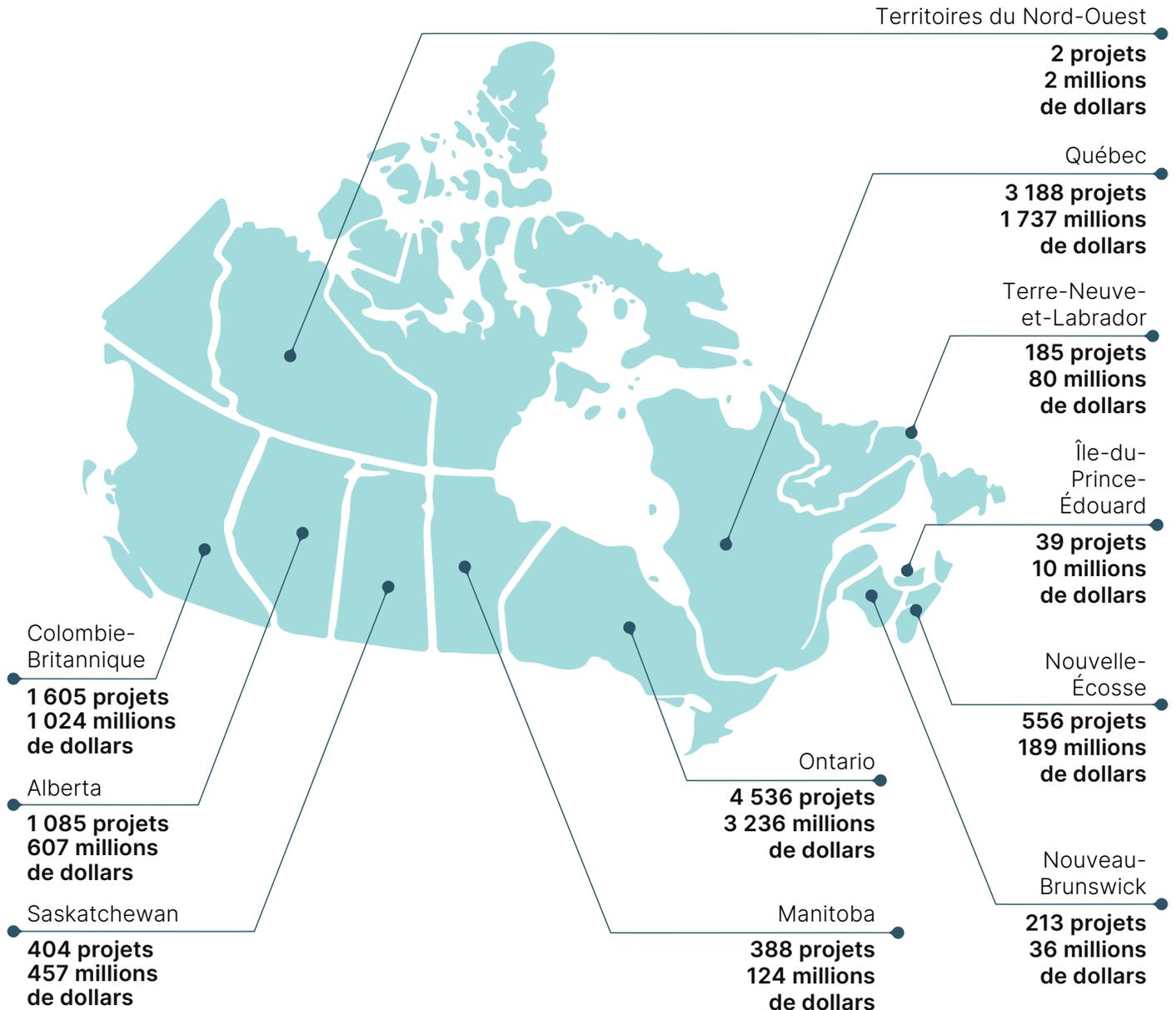
Faire progresser la recherche dans tous les domaines



Couvrir une gamme d'objectifs socioéconomiques

Préserver notre santé	5 518 projets 3 446 millions de \$	Explorer l'univers	152 projets 280 millions de \$
Étudier la Terre et ses ressources naturelles	598 projets 505 millions de \$	Planifier nos infrastructures	598 projets 284 millions de \$
Protéger l'environnement	1 183 projets 429 millions de \$	Trouver de nouvelles approches en matière d'éducation	183 projets 39 millions de \$
Améliorer la fabrication et la technologie	1 786 projets 1 621 millions de \$	Promouvoir les arts et la culture	277 projets 70 millions de \$
Renforcer nos industries alimentaires et forestières	627 projets 247 millions de \$	Comprendre les systèmes politiques et sociaux	546 projets 261 millions de \$
Optimiser notre consommation d'énergie	506 projets 271 millions de \$	Concevoir de nouvelles technologies militaires	4 projets 0,5 million de \$

Investir dans toutes les provinces et un territoire



Les données de ces deux pages reflètent les contributions approuvées jusqu'en date du mois de novembre 2021. Les enveloppes du Fonds d'exploitation des infrastructures ne peuvent être ventilées selon les domaines de recherche ou les objectifs socioéconomiques; elles ne sont donc pas incluses dans les montants indiqués pour ces catégories. Elles ne sont pas non plus incluses dans les montants indiqués pour la catégorie des provinces/territoire par souci d'uniformité. Lorsque certaines sommes diffèrent entre les catégories, c'est parce que certaines valeurs ont été arrondies ou que certaines données ne sont pas spécifiées.

Investir

Nous avons eu une année productive en lançant des concours de financement qui répondent aux besoins en infrastructure de la communauté de la recherche du Canada. Voici les faits saillants :

- Nous avons réuni 381 comités d'évaluation pour trois concours, auxquels ont participé 1001 évaluatrices et évaluateurs recrutés dans le monde entier;
- Notre conseil d'administration a approuvé 444 contributions financières pour un montant total de 130,71 millions de dollars*;
- Nous avons déboursé 362,39 millions de dollars pour 1022 contributions financières.

Soutenir l'innovation dans les entreprises Fonds collège-industrie pour l'innovation

Le Fonds collège-industrie pour l'innovation aide les collèges à cultiver des partenariats stratégiques avec le secteur privé. Il finance les projets d'infrastructure de recherche visant à accroître la capacité de recherche appliquée et de développement technologique des collèges. Cette année, nous avons accordé à 14 projets dans 12 collèges, écoles polytechniques et cégeps, 11,1 millions de dollars pour les dépenses de capital et 3,3 millions de dollars pour les coûts connexes liés à l'exploitation, lesquels sont pris en charge par le Fonds d'exploitation des infrastructures. Parmi eux on trouvait un projet du Cégep de la Gaspésie et des Îles, à Gaspé au Québec, qui aidera à caractériser les propriétés des produits marins et alimentaires afin d'accroître les bénéfices nets des entreprises; ainsi que le projet de Laboratoire de véhicules électriques à batterie du Collège Cambrian, à Sudbury en Ontario, qui aidera l'industrie minière à faire la transition vers de l'équipement et des véhicules électriques à batterie.

En 2020-2021, nous avons fait réaliser une évaluation du Fonds collège-industrie pour l'innovation afin d'identifier toute lacune ou obstacle dans la conception et la prestation de ce fonds. À la suite de cette évaluation, nous avons révisé ce programme afin de mieux répondre aux besoins de la communauté collégiale de la recherche. Dorénavant connu sous le nom de Fonds des collèges, ce programme soutiendra des projets de recherche appliquée qui mèneront à des innovations dans les domaines des affaires ou de la santé, ou qui couvriront des enjeux sociaux, tout en favorisant les collaborations avec les secteurs public, privé et sans but lucratif.

Appuyer la Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada

Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques

Le budget fédéral présenté le 19 avril 2021 allouait 500 millions de dollars à la FCI dans le cadre de la *Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie* du gouvernement du Canada. Ce financement nous a permis de créer un nouveau Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques, qui appuyera cette stratégie et fournira des outils haute performance, des espaces de recherche novateurs et des installations de bioconfinement aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux hôpitaux de recherche.

Le premier volet de ce concours a été lancé en septembre 2021 pour répondre aux besoins critiques identifiés dans la stratégie. L'investissement atteindra jusqu'à 115 millions de dollars pour les dépenses de capital et jusqu'à 34,5 millions de dollars pour les coûts connexes liés à l'exploitation, lesquels sont pris en charge par le Fonds d'exploitation des infrastructures. Cela comblera les besoins en infrastructure de recherche des installations de niveaux de confinement 3 et 4 dans des hôpitaux de recherche ou établissements d'enseignement postsecondaire aptes à manipuler des matières infectieuses, ainsi que de leurs installations afférentes pour gros animaux. Le conseil d'administration de la FCI rendra ses décisions de financement à l'automne 2022.

Nous avons également commencé l'élaboration d'un deuxième volet à ce concours dont la portée sera plus vaste. Il se fera en collaboration avec le Fonds de recherche biomédicale du Canada, un programme des trois organismes fédéraux de financement de la recherche : les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines. Le Fonds de recherche biomédicale du Canada comprend deux étapes dont la première a été lancée en mars 2022 pour identifier trois à cinq pôles de recherche. La deuxième étape consistera en un appel à propositions de projets de recherche et d'infrastructure associés aux pôles de recherche retenus.

* Ce montant comprend 15 millions de dollars du Fonds des occasions exceptionnelles pour le Centre canadien de rayonnement synchrotron et cinq millions de dollars du Fonds des initiatives scientifiques majeures pour VIDO-InterVac.

Attirer et retenir au Canada parmi les meilleurs chercheurs et chercheuses au monde

Fonds des leaders John-R.-Evans

Le Fonds des leaders John-R.-Evans aide les établissements à recruter et à maintenir en poste certains des meilleurs chercheurs et chercheuses au monde, grâce à une offre concurrentielle de soutien à la recherche. Cette année, nous avons accordé à 429 projets plus de 74 millions de dollars pour les dépenses de capital d'infrastructures essentielles et 22 millions de dollars pour les coûts connexes liés à l'exploitation, lesquels sont pris en charge par le Fonds d'exploitation des infrastructures. Les projets portaient, entre autres, sur la recherche sur le comportement social et la génétique des abeilles mellifères, sur l'amélioration et le traitement des eaux usées, et sur les facteurs qui contribuent aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Soutenir les installations de recherche d'importance nationale

Fonds des initiatives scientifiques majeures

En juillet 2021, nous avons lancé le concours 2023-2029 du Fonds des initiatives scientifiques majeures. Doté d'un budget de 660 millions de dollars, ce concours offre un financement pluriannuel pour couvrir l'exploitation et la maintenance de ces installations de recherche entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2029. Nous avons reçu 32 propositions et le conseil d'administration de la FCI rendra ses décisions de financement en juin 2022.

Voir grand et viser des retombées tangibles

Fonds d'innovation

Les investissements effectués par l'entremise de notre Fonds d'innovation permettent aux établissements de voir grand et de proposer des projets d'infrastructure de recherche ambitieux et transformateurs qui sous-tendent des travaux de recherche de pointe et concurrentiels à l'échelle mondiale. Les projets d'infrastructure qu'il finance permettent au Canada de demeurer à l'avant-garde de l'exploration du savoir et de la production de connaissances. Ils permettent aussi de générer d'importantes retombées socioéconomiques, environnementales et en matière de santé afin d'apporter des solutions aux défis mondiaux.

Nous avons lancé le concours 2023 du Fonds d'innovation en novembre 2021. Son budget est de 400 millions de dollars, auxquels s'ajoutent 120 millions de dollars pour les coûts connexes par le biais du Fonds d'exploitation des infrastructures. Nous avons reçu 310 avis d'intention de 67 établissements. Le conseil d'administration de la FCI rendra ses décisions de financement en juin 2023.



Peser le pour et le contre de la consommation de médicaments pendant la grossesse

Sous la direction d'une équipe de recherche de l'Université de Montréal au Québec, des épidémiologistes créent une base de données remarquable pouvant fournir les preuves indispensables de l'innocuité ou de la nocivité des médicaments, pour une femme enceinte et son bébé.



Jeter un nouveau regard sur la santé mentale et la toxicomanie

Des recherches menées à l'Université Simon-Fraser, à Burnaby, en Colombie-Britannique, montrent comment des technologies au carrefour du génie et des neurosciences pourraient éliminer la phase d'essais et erreurs du diagnostic et du traitement des maladies mentales et de la toxicomanie chez les jeunes, ce qui ferait gagner un temps précieux et pourrait même sauver des vies.

Source : Université Simon-Fraser

Administrer

Faits saillants *(En matière d'administration financière au 31 mars 2022.)*

Depuis la création de la FCI

11,63 G\$*

Montants actuellement engagés en subventions de la part du gouvernement du Canada envers la FCI dont 6,78 milliards de dollars ont déjà été reçus. Le solde sera versé au cours des prochaines années, selon les besoins annuels de trésorerie.

9,08 G\$

Total des contributions approuvées par le conseil d'administration de la FCI, dont 8,06 milliards de dollars ont été versés aux établissements admissibles.

21,75 G\$

Contributions de la FCI (généralement 40 pour cent du coût des projets d'infrastructure de recherche), incluant la contribution des établissements et de leurs partenaires (généralement 60 pour cent).

* La FCI a généré 1,7 milliard de dollars supplémentaires en revenus d'intérêts depuis sa création.

Pour l'exercice 2020-2021 :

362,39 M\$

Total des déboursés aux établissements admissibles.

338,55 M\$

Montants reçus du gouvernement du Canada.

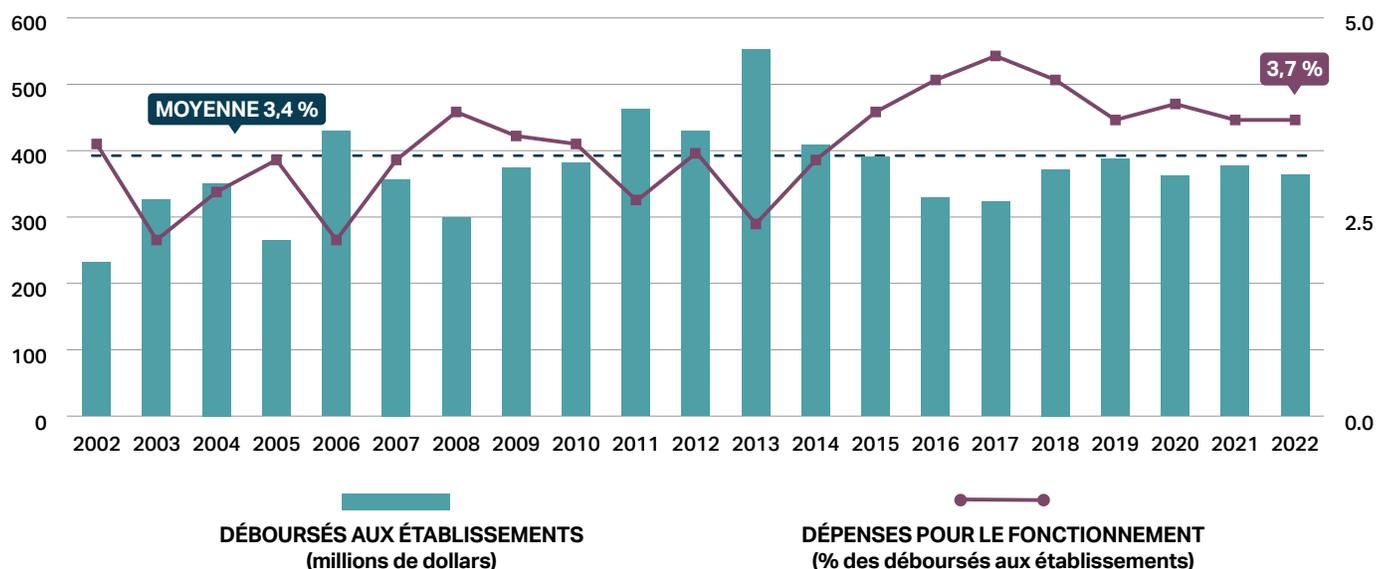
130,71 M\$

Contributions approuvées.

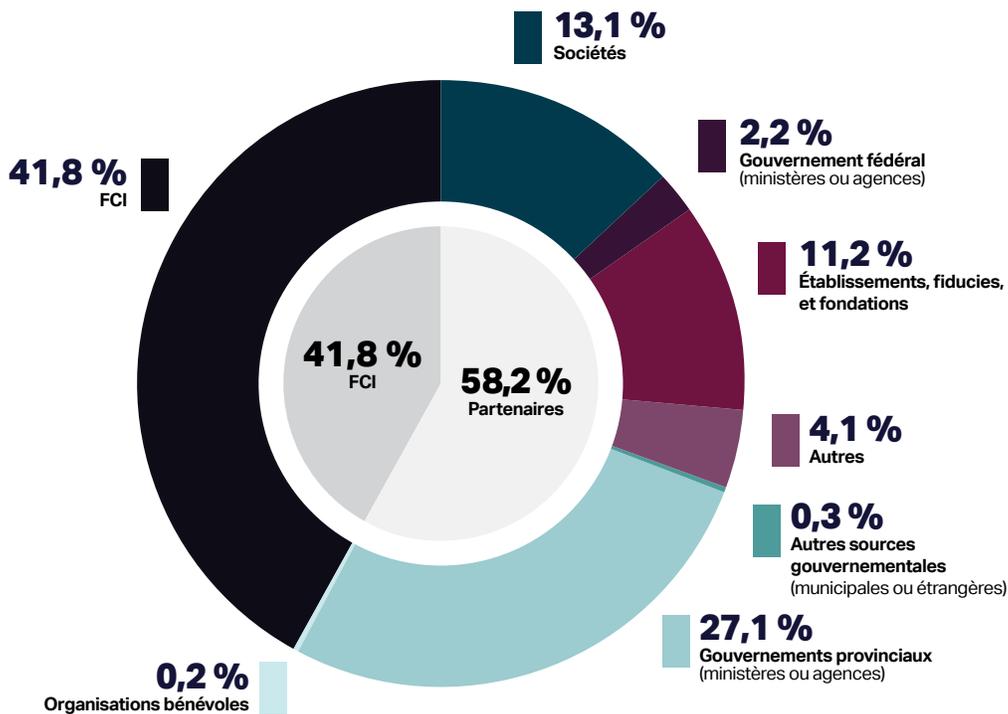
13,44 M\$

Dépenses associées au fonctionnement de l'organisme.

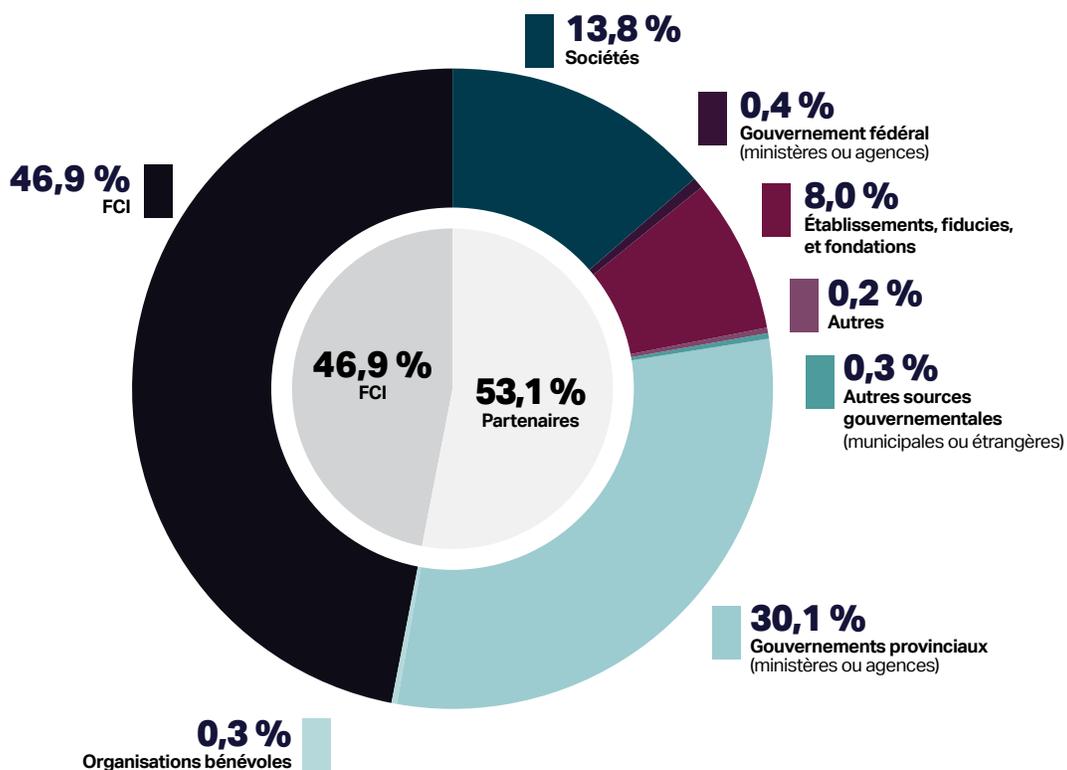
Déboursés annuels aux établissements et dépenses associées au fonctionnement en pourcentage des déboursés



Contributions de la FCI et autres sources de financement depuis sa création pour un total de 21,75 milliards de dollars



Contributions de la FCI et autres sources de financement pour l'exercice financier 2021-2022 pour un total de 278,80 millions de dollars





Trouver de nouveaux moyens de tisser des liens grâce à l'art pour les personnes en situation de handicap

Un laboratoire de l'Université de Regina en Saskatchewan combine beaux-arts et recherche en sciences sociales pour que les personnes en situation de handicap puissent s'exprimer par l'art.

Source : *Melissa Turbuck*



Maîtriser l'art de la technologie persuasive

Une équipe d'informaticiennes et informaticiens de l'Université Dalhousie, à Halifax en Nouvelle-Écosse, développe des technologies persuasives adaptées à la culture pour favoriser les comportements positifs. Leur utilité s'étend de la santé sexuelle des jeunes en Afrique au bien-être mental en temps de pandémie.



Stimuler l'activité cérébrale par la danse

Des équipes de recherche de l'Université York à Toronto en Ontario découvrent comment le mariage unique de la musique et du mouvement dans l'apprentissage de la danse, peut améliorer la santé mentale et physique de patients atteints de la maladie de Parkinson.

Source : *Université York*



Comprendre les défis relatifs aux soins pour les personnes âgées

Alors que la COVID-19 révèle des problèmes qui touchent les centres de soins de longue durée du Canada, les chercheurs et chercheuses de l'Université Mount Saint Vincent à Halifax en Nouvelle-Écosse visent leur amélioration en orientant les politiques.



Transformer le secteur des produits forestiers

Des équipes de recherche de l'Université Lakehead, à Thunder Bay en Ontario, ont fait équipe avec FPInnovations, un organisme de recherche forestière, pour mettre au point de nouvelles applications des sous-produits forestiers qui contribuent à réinventer ce secteur industriel et à stimuler l'emploi dans les régions éloignées de l'Ontario.

Stratégie et politique d'investissement

Le comité des investissements du conseil d'administration, qui supervise la gestion de notre portefeuille d'investissements, a revu la stratégie et la politique d'investissement, à l'automne 2021.

Le solde du portefeuille de nos investissements décroît, et cette tendance se poursuivra au cours des prochains mois, puisque les montants qui nous ont été transférés par le gouvernement du Canada au cours des premières années de notre existence sont aujourd'hui pratiquement épuisés.

Depuis 2008, nous recevons du gouvernement fédéral les montants nécessaires pour verser aux établissements les contributions prévues pour l'année en cours. Par conséquent, nous nous concentrons sur des placements liquides et maintenons une politique appropriée sur les liquidités.

Gestion responsable

Visites d'examen

Nous nous rendons régulièrement dans les établissements bénéficiaires pour discuter et évaluer leurs politiques, pratiques, mesures de contrôle et processus de gestion des contributions. Nous utilisons une approche basée sur le risque pour décider lesquels nous visitons. Nous tenons également compte des priorités et capacités internes et externes lors de la planification de ces visites. Lors de l'exercice 2021-2022, nous n'avons effectué aucune visite d'examen dans les établissements.

Audits des contributions

Nous procédons aussi à des audits des contributions et à d'autres examens des coûts auprès d'établissements financés. Ainsi, nous nous assurons qu'ils utilisent la contribution versée pour un projet donné, conformément aux modalités de leur entente de contribution financière et aux diverses politiques et lignes directrices pertinentes.

En 2021-2022, nous avons mené des audits des contributions ou d'autres examens des coûts pour cinq projets. Tous les projets pour lesquels notre contribution dépasse les 10 millions de dollars font systématiquement l'objet d'un audit. De plus, les risques associés à un projet déterminent le champ d'application, la nature et la portée des activités de l'audit.

Rapports financiers

Les établissements soumettent des rapports financiers pour chaque projet que nous finançons selon un échéancier défini (variant de tous les trois mois à tous les deux ans). Nous déterminons la fréquence des rapports en fonction des risques associés aux projets et de leur complexité.

Cette année, nous avons reçu plus de 1200 rapports financiers d'établissements bénéficiaires. Ces documents contiennent des renseignements sur les coûts de chaque projet, leur financement et le calendrier d'acquisition de l'infrastructure. Nous avons examiné chacun de ces rapports pour cerner les problèmes et les résoudre.

Évaluation

En 2019-2020, le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada a complété une évaluation de sa contribution à la FCI.

Positif dans son ensemble, le rapport présentait cinq recommandations ayant trait à la conception et à la prestation des programmes de financement, à l'exploitation et à la maintenance des infrastructures financées, aux processus de demande de financement et d'évaluation, ainsi qu'à la collaboration et à la coordination entre la FCI et les parties prenantes.

À la lumière de cette évaluation et de nos propres activités en la matière, nous avons modifié les critères d'admissibilité du Fonds des collèges afin d'élargir l'accès au financement.

Nous avons également amélioré notre façon de communiquer l'admissibilité au financement de projets d'infrastructure de recherche dans le domaine des sciences humaines.

De plus, nous avons entrepris une série d'analyses rétrospectives pour permettre l'amélioration constante de nos processus de financement des Fonds d'innovation, Fonds des collèges et Fonds des initiatives scientifiques majeures.

Ces actions ont permis au secteur des sciences et de la recherche du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada de conclure avec succès le suivi aux cinq recommandations avant la fin de l'exercice 2021-2022.

Gouvernance

Conseil d'administration

La FCI est dirigée par un conseil d'administration formé d'au plus treize personnes provenant de divers milieux. Chaque administrateur ou administratrice apporte une perspective et une compréhension du milieu de la recherche ainsi qu'une expertise acquise, soit dans le secteur privé ou institutionnel, soit dans le milieu universitaire.

Le gouvernement du Canada, par décret du gouverneur en conseil, nomme six administrateurs ou administratrices dont la personne qui occupe la présidence. Les autres administrateurs et administratrices sont nommés par les Membres de la FCI. Leur mandat dure trois ans.

Ingrid Pickering*

Présidente du conseil d'administration et membre du comité de la vérification et des finances, du comité de régie et de mise en candidature et du comité des investissements

Margaret Bloodworth

Vice-présidente du conseil d'administration et présidente du comité de régie et de mise en candidature

Catherine Boivie*

Membre du comité de la vérification et des finances et du comité des investissements

Lynda Brown-Ganzert*

Membre du comité de régie et de mise en candidature

John Kelly*

Membre du comité de la vérification et des finances et du comité des investissements

Ronald Layden*

Membre du comité de régie et de mise en candidature

Cecilia Moloney

Membre du comité de régie et de mise en candidature

Christopher Mushquash

Membre du comité de régie et de mise en candidature

Marc Ouellette

Membre du comité de régie et de mise en candidature

Morag Park

Ian Seymour

Président du comité de la vérification et des finances et du comité des investissements

Mamdouh Shoukri*

Membre du comité de régie et de mise en candidature

William Waterman

Membre du comité de la vérification et des finances et du comité des investissements

**Nominations du gouverneur en conseil*

Membres

Les Membres constituent une entité décisionnelle supérieure qui représente le public canadien et dont relève le conseil d'administration de la FCI. Les Membres étudient les candidatures et nomment leurs remplaçants et remplaçantes pour des mandats de cinq ans. Elles et ils se réunissent une fois par année en juin et sont responsables de la nomination de sept administrateurs et administratrices, de la sélection d'une firme d'audit externe, de l'examen des états financiers audités et de l'approbation du rapport annuel.

Marilyn Luscombe

Coprésidente des Membres

Louise Proulx

Coprésidente des Membres

Lorne Babiuk

Membre du comité de régie et de mise en candidature des Membres

Sophie Bouffard

Carrie Bourassa

Jean-Paul Deveau

Elizabeth Douville

Joanne Gassman

Membre du comité de régie et de mise en candidature des Membres

Jack Gauldie

Président du comité de régie et de mise en candidature des Membres

Ronald Morrison

Pierre Richard

Membre du comité de régie et de mise en candidature des Membres

Vianne Timmons

Luc Vinet

Rémunération

Les administrateurs et administratrices qui choisissent de recevoir une rémunération ont droit à des honoraires annuels de 5000 dollars. Les personnes qui président les comités reçoivent 7500 dollars, et la présidente du conseil d'administration, 10 000 dollars. Elles et ils ont aussi droit à une indemnité de 750 dollars pour assister aux séances du conseil d'administration ou aux réunions de l'un des comités.

Les Membres n'ont droit à aucune forme de rémunération. Les Membres, tout comme les administrateurs et administratrices, peuvent néanmoins se faire rembourser tout frais raisonnable déboursé dans le cadre de leurs obligations ou réunions.

En 2021-2022, une rémunération allant de 2500 à 16 750 dollars a été versée aux administrateurs et administratrices.

Échelle de rémunération du personnel de la FCI

Équipe de direction

Niveau salarial	Rémunération 2021-2022
Présidence-direction générale	Entre 229 200 et 321 000 dollars
Vice-présidence	Entre 151 900 et 210 300 dollars

Membres du personnel

Niveau salarial pour les rémunérations dépassant 100 000 dollars par année	Rémunération 2021-2022
7	Entre 125 900 et 167 900 dollars
6	Entre 109 600 et 146 300 dollars
5	Entre 99 700 et 132 700 dollars
4S	Entre 89 500 et 119 100 dollars
4	Entre 79 400 et 105 900 dollars



Viser de nouveaux marchés pour les grimpoirs

Des laboratoires du Lambton College, à Sarnia en Ontario, ont contribué à mettre au point la prochaine génération de matériel pour terrains de jeu, ce qui a permis à une entreprise du sud-ouest de l'Ontario de s'attaquer au marché de l'entraînement physique pour adultes.



Aider les entreprises de jeux vidéo à passer au niveau supérieur

Des informaticiennes et informaticiens de l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon, ont mis au point un outil de mise à l'essai pour que les entreprises de jeux vidéos indépendantes en plein essor continuent sur leur lancée.



Accueillir l'holographie dans son quotidien

Deux installations de recherche des universités de Waterloo en Ontario et de l'Alberta à Edmonton jouent un rôle crucial dans la mission que s'est donnée une entreprise terre-neuvienne de devenir le chef de file des technologies holographiques.

Apprendre

Nous utilisons des données pour améliorer notre processus de gestion et la prestation de nos programmes de financement, ainsi que pour comprendre, évaluer et démontrer nos résultats et les avantages qu'ils engendrent pour la population canadienne.

Gérer les données relatives à notre organisme et à nos programmes de financement

Nous nous engageons à assurer l'intégrité des données, à améliorer leur qualité et à en perfectionner le processus de gestion. Le comité de gouvernance des données de la FCI a examiné et classé par ordre de priorité les problèmes en lien avec les données et a suggéré de prendre certaines mesures pour les résoudre. Il a fourni des indications sur la manière de saisir, contrôler et protéger les données dans les dépôts de données de l'organisme.

Explorer les retombées des investissements dans la recherche sur une région donnée

Nous avons mené une étude avec les Fonds de recherche du Québec (FRQ) et le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (MEI) pour examiner les retombées socioéconomiques de nos investissements conjoints dans la région de l'Estrie. L'étude était circonscrite essentiellement à la recherche sur le vieillissement et la réadaptation qui vise à permettre aux personnes âgées de vivre plus longtemps à domicile, une priorité du gouvernement du Québec. Les résultats de l'étude illustrent la complémentarité des investissements de la FCI, des FRQ et du MEI, et le fait que les investissements de la FCI constituent une base sur laquelle peuvent s'appuyer d'autres projets de recherche. L'étude montre l'importance de bâtir des écosystèmes de recherche régionaux autour d'une vision commune, notamment lorsqu'il s'agit des soins pour une population vieillissante.



Des retombées tangibles

Notre étude sur les retombées du financement de la recherche sur le vieillissement des populations en Estrie illustre plusieurs gains socioéconomiques, notamment :

- **La diminution des douleurs chroniques** : des équipes de recherche ont analysé l'efficacité de la neurostimulation avec des électrodes appliquées sur le crâne, pour réduire, voire éliminer, la douleur chronique présente chez les personnes âgées;
- **Une augmentation de la mobilité** : des équipes de recherche ont permis de créer un laboratoire vivant, le laboratoire d'innovations par et pour les personnes âgées (LIPPA), et de lancer le projet Mobilâinés, un guichet unique pour optimiser leur autonomie en les aidant à se déplacer;
- **L'apparition plus tardive de la maladie d'Alzheimer** : des équipes de recherche ont développé de nouvelles stratégies nutritionnelles non pharmacologiques pour compenser le déficit énergétique cérébral à l'aide d'un carburant alternatif: les cétones.

Améliorer les données relatives à la diversité

Nous avons collaboré avec le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, Statistique Canada et les trois organismes fédéraux de financement de la recherche pour réviser notre formulaire de déclaration volontaire. En plus de faciliter la production de rapports relatifs à l'équité, la diversité et l'inclusion, les questions révisées permettront de :

- Améliorer la gestion et la qualité des données recueillies;
- Harmoniser les ensembles de données entre les organismes de financement afin de garantir une analyse plus solide et de produire des rapports comparables;
- Minimiser la charge de travail pour les personnes visées par le questionnaire, en faisant en sorte qu'elles ne le remplissent qu'une seule fois.

Les données ainsi améliorées nous permettront de concevoir et exécuter des programmes de financement qui reconnaissent les obstacles systémiques que certaines personnes rencontrent et qui ne leur permettent pas de bénéficier d'un accès équitable au financement. Cela correspond également à une priorité du Comité de coordination de la recherche du Canada (CCRC), qui consiste à encourager l'excellence de la recherche canadienne en faisant appel à une pluralité de perspectives.



Sonder l'Atlantique Nord à la recherche d'indices sur les effets des changements climatiques

Des équipes de recherche de l'Université Memorial, à St. John's à Terre-Neuve, et de l'Université Dalhousie, à Halifax en Nouvelle-Écosse, vont déployer des capteurs flottants de haute technologie pour obtenir un meilleur portrait des changements qui se produisent dans la composition chimique et la productivité des océans sous l'effet de leur réchauffement. Ils en diront également plus sur les répercussions de cette réalité sur la pêche.



Cultiver des tissus humains à partir de végétaux

Inspiré de films comme *La petite boutique des horreurs* et *La matrice*, un laboratoire de l'Université d'Ottawa en Ontario, transforme les idées les plus audacieuses en produits concrets.

Source : Université d'Ottawa



S'enthousiasmer pour l'improvisation

L'ImprovLab de l'Université de Guelph, en Ontario, explore les effets sociaux des formes d'improvisation artistiques.



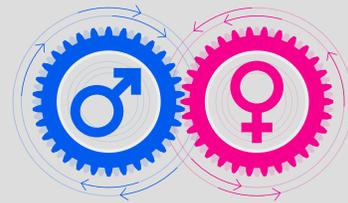
Prévenir les chutes

Des équipes de recherche de l'Université Simon-Fraser, à Burnaby en Colombie-Britannique, analysent les facteurs de chute afin de réduire les risques de blessures.



Laisser les enfants jouer dehors

Des équipes de recherche de l'Université de la Colombie-Britannique à Vancouver ont démontré que les microbes pourraient protéger les enfants contre l'asthme. Il s'agit d'une preuve supplémentaire selon laquelle l'exposition à certaines bactéries pourrait être bénéfique pour la santé.



Établir l'égalité des sexes

Jusqu'à présent, on menait principalement des expériences avec des souris mâles pour comprendre la douleur chronique. Or, à la surprise de scientifiques, les souris femelles réagissent différemment. Grâce à des recherches menées à l'Université McGill de Montréal au Québec, voilà de quoi mieux comprendre le circuit de la douleur.



Voir l'avenir avec la réalité augmentée

Des équipes de recherche de l'Université des arts et du design Emily-Carr de Vancouver en Colombie-Britannique créent des milieux améliorés par la technologie afin de prédire comment les réalités virtuelles changeront notre manière d'interagir avec les autres et notre environnement.

Collaborer à l'échelle mondiale

Conformément à notre feuille de route stratégique, nous avons poursuivi notre rayonnement international à travers un certain nombre d'activités.

Forts de la lettre d'entente que nous avons signée avec le Conseil des installations scientifiques et technologiques du Royaume-Uni (STFC) en 2020 et de notre relation avec le UK Research and Innovation (UKRI), notre Navigateur d'installations de recherche, une base de données spécialisée, figure désormais sur le portail des infrastructures de recherche de l'UKRI.

Nous avons présenté la FCI et nos activités lors de sessions internationales organisées par le Comité de coordination de la recherche du Canada (CCRC), auxquelles ont participé des représentantes et représentants du Conseil national de recherche scientifique de France, de la Fondation scientifique nationale des États-Unis et de la Communauté allemande de recherche. Ceci a été l'occasion de jeter les bases de futures collaborations internationales.

Nous avons également participé à des comités internationaux, notamment le Comité de pilotage scientifique de l'Agence nationale de la recherche de France, des comités de coordination scientifique et technologique conjoints avec le Royaume-Uni et l'Allemagne, ainsi que des comités experts du Forum mondial de la science, sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui soutient la collaboration internationale en matière de science et de politique scientifique. Une représentante de la FCI copréside le groupe expert du Forum mondial de la science sur les très grandes infrastructures de recherche.

La conférence internationale sur les infrastructures de recherche

Organisée pour la première fois par un pays d'Amérique du Nord, nous avons accueilli la Conférence internationale sur les infrastructures de recherche (ICRI) en 2021.

Pour ce faire, nous avons collaboré avec l'Union européenne et avons été appuyés des Instituts de recherche en santé du Canada, du Conseil de recherches en sciences naturelles et

en génie du Canada et du Conseil de recherches en sciences humaines, ainsi que de Laboratoires Canada et du Conseil national de recherches du Canada.

D'une conférence en personne initialement prévue au mois de septembre 2020 à Ottawa, nous sommes passés à une réunion virtuelle en juin 2021, en raison de la pandémie.

Près de 700 personnes ont participé à la conférence. Représentant un large éventail de disciplines et de secteurs d'activité, les panélistes et conférenciers provenaient de 50 pays et de tous les continents.

Les discussions ont porté sur les points suivants :

- Aborder les problèmes mondiaux collectifs, actuels et émergents, tels que les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, et ce, en amorçant une réflexion sur le sens véritable du terme « solidarité »;
- Maintenir les investissements dans la recherche scientifique et les infrastructures de recherche et veiller à ce que ce financement évolue dans le temps de manière stable et prévisible;
- Répartir plus équitablement les capacités de recherche mondiale, tout en instaurant une réflexion innovante et un nouvel éclairage sur la manière d'adapter les infrastructures de recherche au contexte local des pays en développement;
- Prioriser les besoins de la prochaine génération de chercheurs et chercheuses et à leur intégration au réseau des infrastructures de recherche.

Les actes de la conférence ont été publiés sur le site Web de l'ICRI 2021 en septembre 2021. Nous poursuivons notre participation à cet important événement international en siégeant au comité organisateur de l'ICRI 2022, qui sera accueillie par la République tchèque en octobre 2022.



Communiquer

25 ans au service de la communauté de la recherche du Canada

Pour marquer notre anniversaire, nous avons mis en évidence les retombées du financement de la FCI sur le milieu de la recherche depuis sa création en 1997. Nous avons commencé ces célébrations en modernisant notre image de marque ainsi que celle du Navigateur d'installations de recherche. Nous avons également actualisé notre site Web, Innovation.ca, qui offre une navigation simplifiée, plus conviviale, davantage accessible et de nouveaux contenus.





Deux cahiers spéciaux traitant de travaux de recherche de pointe menés dans les installations et les laboratoires financés par la FCI ont été publiés par le *Globe and Mail* et sept quotidiens francophones au Québec et au Nouveau-Brunswick ce qui nous a permis de rejoindre un important public partout au Canada.

Nous avons demandé aux établissements que nous finançons de nous aider à souligner notre anniversaire. Ainsi, des chercheurs et chercheuses ont produit des vidéos dans lesquelles ils et elles expliquent comment le financement de la FCI a permis de faire progresser leurs travaux et comment les générations futures pourront en bénéficier. « Je pense que mon projet de recherche n'aurait jamais pu voir le jour en 2007 », a déclaré Maria DeRosa (ci-dessous) dans sa vidéo. La chercheuse à l'Université Carleton utilise un synthétiseur d'ADN financé par la FCI pour créer des engrais intelligents, des produits thérapeutiques et des tests rapides pour assurer la sécurité alimentaire. Sans la FCI, ajoute-t-elle, « on n'en serait pas là aujourd'hui avec les étudiants et les étudiantes qu'on a pu former et les objectifs de recherche qu'on a pu atteindre. »



Image : Université Carleton

Le 17 février 2022, l'honorable Kirsty Duncan (députée d'Etobicoke-Nord, Ontario) s'est adressée à la Chambre des communes pour souligner le 25^e anniversaire du jour où la FCI a été créée, lors du dépôt du budget de 1997. Les investissements de la FCI au fil des ans « ont permis de réaliser des percées dans des domaines comme la santé, l'intelligence artificielle, la recherche quantique et l'environnement », a déclaré madame Duncan. « Je vous souhaite les vingt-cinq prochaines années remplies de découvertes, d'exploration et d'innovation » a-t-elle ajouté.

En outre, lors de notre assemblée publique annuelle, nous avons réuni deux expertes qui ont parlé du rôle des connaissances traditionnelles comme puissant moteur pour la recherche. La discussion était animée par notre présidente-directrice générale, Roseann O'Reilly Runte (en bas à gauche), et par le très honorable Paul Martin, 21^e premier ministre du Canada (en bas à droite). Le panel était composé de l'artiste, conservatrice et professeure adjointe en arts visuels à l'Université de Colombie-Britannique (campus de l'Okanagan), Tania Willard (en haut à gauche), de la Nation Secwépemc, et de la professeure agrégée de géographie et d'environnement à l'Université Western et titulaire de la chaire de recherche du Canada en santé et environnement autochtones, Chantelle Richmond (en haut à droite), de la Nation Ojibway de Biigtigong Nishnaabeg.



Image : ParIVU

Questionner les jeunes : « Comment la recherche peut-elle construire le monde auquel vous aspirez? »

Dans le cadre de notre anniversaire, nous avons collaboré avec l'Acfas et travaillé avec la firme de sondage Ipsos pour mettre en lumière les perceptions des jeunes Canadiennes et Canadiens de 18 à 24 ans à l'égard de la science, ainsi que pour comprendre les conditions qui influencent leurs opinions.

La société Ipsos a interrogé 1500 personnes de partout au pays sur les sources d'information qu'elles consultent et sur celles qui ont la plus grande influence sur leurs perceptions relatives à quatre enjeux scientifiques : l'innocuité du vaccin contre la COVID-19, la durabilité de l'environnement, les changements climatiques et l'importance des STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) dans le programme scolaire.

Les résultats publiés en décembre 2021 révèlent que la science est importante pour les jeunes adultes du Canada, mais aussi qu'ils et elles évoluent dans un écosystème d'information extrêmement complexe et varié où ils et elles sont inévitablement exposés à de fausses nouvelles et à des informations antiscientifiques.

Cette situation représente un défi de plus en plus grand pour les communicateurs et les éducateurs scientifiques : comment atteindre efficacement celles et ceux qui n'ont pas les outils, ni l'intérêt nécessaire pour comprendre pleinement les questions liées à la science et combattre la désinformation? Les décideurs et décideuses politiques, les ministères de l'éducation et les organisations de développement économique ont également un rôle à jouer pour relever ce défi afin de bâtir une société plus forte et davantage sensibilisée à l'importance des sciences.

« Je crois que nous devons fonder notre opinion sur des faits scientifiques. Si nous ne pouvons pas avoir confiance en la science, à qui faire confiance? (...) J'espère qu'un plus grand nombre de jeunes Canadiens et Canadiennes se tourneront vers la science pour prendre leurs décisions. »

– personne ayant répondu au sondage



Les principaux résultats montrent que la science compte pour les jeunes

- 70 pour cent des personnes sondées s'entendent pour dire que l'on peut se fier à la science parce qu'elle est fondée sur des faits et non sur des opinions;
- 77 pour cent considèrent que le domaine des sciences représente un bon choix de carrière pour les personnes de leur âge;
- 59 pour cent sont regroupés dans un segment relatif à un état d'esprit favorable à la science;
- 73 pour cent ont déclaré suivre au moins une personne influente sur les médias sociaux ayant exprimé des opinions antiscientifiques, ce qui souligne la nécessité pour des organismes comme la FCI de continuer à promouvoir la culture scientifique.

Promouvoir le Navigateur d'installations de recherche

Le Navigateur d'installations de recherche est un répertoire en ligne unique en son genre. À la fin de la période couverte dans ce rapport, il mettait en vedette 1 100 chercheurs et chercheuses, comprenait 796 installations de recherche situées dans 121 établissements participants, offrant des services de recherche et une expertise dans 28 secteurs d'application. Afin de le valoriser et de le promouvoir auprès de publics cibles, nous avons accompli les activités suivantes :

- Lancement d'un nouveau partenariat avec Mitacs, une organisation à but non lucratif qui soutient les projets collaboratifs entre le monde universitaire et le secteur industriel et qui donne aux installations répertoriées dans le Navigateur une plus grande occasion d'être utilisées par les entrepreneurs et les innovateurs de tous les secteurs;
- Participation aux Prix canadiens de l'innovation et de l'entrepreneuriat (CANIE) 2021 et à trois tables rondes organisées par la Fondation d'innovateurs et d'entrepreneurs;
- Présentation du Prix partenariat au Gala des Prix Innovation de l'Association pour le Développement de la Recherche et de l'Innovation du Québec (ADRIQ);
- Lancement d'un nouveau partenariat stratégique avec l'ADRIQ, qui aidera à faire connaître le Navigateur et à échanger d'autres informations connexes avec les personnes dirigeant le secteur industriel québécois et prenant les décisions politiques dans cette province;
- Lancement d'une campagne intitulée #propulsezvotreentreprise afin de promouvoir les personnes et l'expertise disponibles par le biais du Navigateur et ainsi, démontrer comment elles peuvent aider le secteur industriel à combler ses besoins en R.-D.



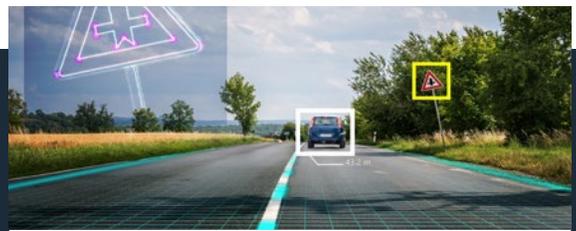
Bâtir des maisons qui résistent aux ouragans

Selon une installation de recherche de pointe de l'Université Western, à London en Ontario, il suffirait de quelques dollars pour rendre sa maison beaucoup plus sécuritaire en cas de violentes tempêtes.



Maximiser la performance des composites pour le secteur de l'aérospatiale

Des leaders et leadeuses de la recherche en génie et en fabrication, dont celles et ceux de l'École polytechnique de Montréal au Québec, unissent leurs forces pour créer la prochaine génération de composites pour les voitures et les avions à réaction, permettant de maximiser la résistance et de minimiser le poids.



Changer la donne grâce aux voitures intelligentes

Autrefois réservé à la robotique traditionnelle, l'avenir des voitures sans conducteur relève désormais de l'intelligence artificielle, un domaine où les équipes de recherche de l'Université de Toronto en Ontario exercent une influence considérable.

Envisager l'avenir

Nos objectifs de 2022-2023 :

- Mener une consultation nationale auprès de la communauté de la recherche et de nos parties prenantes afin de guider l'élaboration de notre prochain plan stratégique qui sera publié en 2023;
- Organiser des concours clés pour équiper et maintenir le fonctionnement d'installations de recherche performantes dans les universités, les collèges et les hôpitaux de recherche, notamment par le biais du Fonds des initiatives scientifiques majeures et du Fonds d'innovation;
- Collaborer avec les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines, Innovation, Sciences et Développement économique et Santé Canada afin d'organiser les concours du Fonds de recherche biomédicale du Canada et du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques, y compris la sélection de trois à cinq pôles de recherche en appui à la *Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada*;
- Développer les partenariats avec de multiples agences, afin d'améliorer le soutien offert à la communauté de la recherche et aux établissements;
- Examiner nos activités de suivi et les mettre à jour afin de s'assurer que les fonds de la FCI sont correctement gérés par les établissements;
- Réviser la façon dont nous mesurons et rendons compte de notre performance et de nos résultats;
- Examiner nos politiques et nos pratiques et les mettre à jour afin de garantir la sécurité des infrastructures, des systèmes, des données et des processus de la FCI;
- Réviser nos politiques et stratégies en appui à la gestion de talents.

Fondation canadienne pour l'innovation

États financiers
31 mars 2022

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation canadienne pour l'innovation

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Fondation canadienne pour l'innovation** [la «Fondation»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Ottawa, Canada
Le 14 juin 2022

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés



Fondation canadienne pour l'innovation

État de la situation financière

Au 31 mars

	2022	2021
	\$	\$
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie <i>[note 4]</i>	153 174 317	189 178 797
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	855 306	820 631
Charges payées d'avance	322 586	312 760
Immobilisations, montant net <i>[note 5]</i>	1 773 306	2 153 960
	156 125 515	192 466 148
Passif et actif net		
Passif		
Créditeurs et charges à payer	1 492 252	1 278 281
Avantage incitatif reporté relatif à un bail <i>[note 6]</i>	485 419	555 600
Dépôts pour le projet Conférence internationale sur les infrastructures de recherche	295 101	486 590
	2 272 772	2 320 471
Apports reportés <i>[note 7]</i>		
Charges d'exercices futurs	152 079 437	187 991 717
Immobilisations	1 773 306	2 153 960
Total du passif	156 125 515	192 466 148
Engagements <i>[note 8]</i>		
Actif net <i>[note 9]</i>	—	—
	156 125 515	192 466 148

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du conseil,


Administrateur


Administrateur

Fondation canadienne pour l'innovation

État des résultats

Exercice clos le 31 mars

	2022	2021
	\$	\$
Produits <i>[note 7]</i>		
Constatation des apports reportés liés aux montants attribués aux établissements bénéficiaires	362 387 403	375 031 454
Constatation des apports reportés liés au fonctionnement de l'exercice	13 001 422	12 874 556
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	439 134	958 656
	375 827 959	388 864 666
Charges		
Subventions aux établissements bénéficiaires	362 387 403	375 031 454
Frais généraux et d'administration	13 001 422	12 874 556
Amortissement des immobilisations	439 134	958 656
	375 827 959	388 864 666
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fondation canadienne pour l'innovation

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

	2022	2021
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	439 134	958 656
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(439 134)	(958 656)
Diminution nette des apports reportés liés aux charges d'exercices futurs	<u>(374 462 280)</u>	<u>(386 257 658)</u>
	(374 462 280)	(386 257 658)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation [note 11]	<u>(92 200)</u>	894 821
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(374 554 480)</u>	<u>(385 362 837)</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(58 480)	(44 596)
Augmentation des apports reportés liés aux immobilisations	<u>58 480</u>	<u>44 596</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>—</u>	<u>—</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et d'investissement en immobilisations	<u>(374 554 480)</u>	<u>(385 362 837)</u>
Activités de financement		
Subventions reçues [note 7]	<u>338 550 000</u>	324 000 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>338 550 000</u>	<u>324 000 000</u>
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(36 004 480)	(61 362 837)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>189 178 797</u>	250 541 634
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>153 174 317</u>	<u>189 178 797</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

Fondation canadienne pour l'innovation

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

1) Objectif de l'organisme

La Fondation canadienne pour l'innovation [la «FCI»] a été constituée en société en vertu de la Partie I de la *Loi d'exécution du budget de 1997* [la «Loi»], le 25 avril 1997, dans le but d'attribuer aux universités, aux collèges, aux hôpitaux et aux établissements de recherche à but non lucratif du Canada du financement pour des projets d'infrastructures de recherche, en vue d'accroître leur capacité à mener des activités de recherche de pointe.

Les subventions du gouvernement du Canada qui ont été reçues et les revenus de placements y afférents sont administrés et investis en vertu de la Loi et selon les modalités des accords de financement et des ententes de contribution connexes conclus entre la FCI et le gouvernement du Canada.

La FCI est une entité exonérée d'impôt en vertu du paragraphe 149(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

2) Principales méthodes comptables

La direction a dressé les états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif du secteur public et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de dépôts en espèces et de placements à court terme dont l'échéance est inférieure à 90 jours à compter de la date d'acquisition ou qui peuvent être encaissés sur demande.

Constatation des produits

La FCI applique la méthode du report pour comptabiliser les apports qui se composent de subventions du gouvernement du Canada et, s'il y a lieu, de dons d'autres provenances.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe et les revenus de placements y afférents sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Un montant à recevoir est constaté s'il est possible d'en faire une estimation raisonnable et d'en garantir une réception raisonnable.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe afférents à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux équivalant au taux d'amortissement des immobilisations correspondantes.

Subventions versées aux établissements bénéficiaires

Les subventions versées aux établissements bénéficiaires sont passées en charges lorsque les déboursés de fonds sont autorisés par la direction et que tous les critères d'admissibilité sont respectés.

Instruments financiers

La FCI comptabilise la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les intérêts à recevoir et autres débiteurs, et les créditeurs et charges à payer au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui se rapproche de la juste valeur compte tenu de leur courte durée jusqu'à l'échéance. Les transactions sont comptabilisées à la date de règlement.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût tandis que les apports reçus sous forme d'immobilisations, s'il y a lieu, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Les coûts afférents aux réparations et à l'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation ne permet plus à la FCI de fournir des services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux annuels suivants :

Améliorations locatives	durée du bail
Mobilier et autre matériel	5 ans
Ordinateurs et logiciels	3 à 5 ans
Système de gestion des contributions	Entièrement amorti

Le système de gestion des contributions a été entièrement amorti le 31 mars 2021. L'entretien courant de ce système est passé en charges.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction de la FCI fasse des estimations et pose des hypothèses liées aux montants constatés des actifs et des passifs et aux montants présentés des produits et des charges au cours de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations sont revues périodiquement et, si des ajustements se révèlent nécessaires, ils sont comptabilisés au cours des périodes pendant lesquelles ils deviennent connus. Les principales estimations utilisées pour préparer ces états financiers comprennent les hypothèses retenues pour établir la recouvrabilité des débiteurs, la durée de vie utile estimative des immobilisations et le montant des charges à payer.

3) Gestion du capital

Afin de gérer son capital, la FCI se concentre sur ses liquidités disponibles afin d'assurer le fonctionnement des activités et de verser les montants aux établissements bénéficiaires. L'objectif de la FCI consiste à avoir suffisamment de liquidités pour assurer la poursuite de ses activités conformément aux accords de financement et aux ententes de contribution conclus entre la FCI et le gouvernement du Canada, malgré les événements néfastes pouvant avoir des répercussions financières, et à avoir la flexibilité nécessaire pour tirer profit des occasions qui lui permettront de se rapprocher de ses objectifs. La FCI tient compte de son besoin de liquidités dans la préparation, sur une base annuelle, du plan directeur, y compris les projections à long terme des flux de trésorerie et le budget. Les déboursés aux établissements bénéficiaires et les résultats réels de fonctionnement sont surveillés et comparés aux projections des flux de trésorerie afin d'obtenir des liquidités suffisantes. Au 31 mars 2022, la FCI avait atteint son objectif consistant à disposer de suffisamment de liquidités pour s'acquitter de ses obligations actuelles.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

4) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des instruments financiers suivants :

	2022		2021	
	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$
Trésorerie	122 192 030	122 192 030	149 182 117	149 182 117
Équivalents de trésorerie	30 981 963	30 982 287	39 997 261	39 996 680
	153 173 993	153 174 317	189 179 378	189 178 797

Risques de marché

Risque de taux d'intérêt

Il y a un risque de taux d'intérêt lorsque la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt du marché.

La FCI investit dans des titres du marché monétaire et des comptes de dépôt et, à ce titre, le taux d'intérêt ne présente pas un risque financier important pour la FCI.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur d'un placement fluctue en fonction des variations des prix du marché [autres que ceux provenant du risque de taux d'intérêt], que ces variations soient provoquées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les titres semblables sur le marché.

Au 31 mars 2022, l'ensemble du portefeuille était composé de liquidités et de titres du marché monétaire à court terme. À ce titre, les fluctuations des prix du marché auraient une incidence minimale, le cas échéant, sur la juste valeur de l'instrument financier.

Les engagements de la FCI en ce qui concerne ses subventions ne dépassent pas le total de ses instruments financiers, des revenus d'intérêts y afférents et des subventions engagées par le gouvernement qui seront reçues à une date ultérieure. Les échéances des instruments financiers correspondent au calendrier des sorties de trésorerie prévues. Le degré de volatilité est atténué par la politique de la FCI qui est de ne pas investir dans des actions, des bons de souscription ni dans d'autres titres de participation, titres de créance convertibles, produits dérivés, swaps, options ou contrats à terme standardisés. Ainsi, la direction est d'avis que les risques de taux d'intérêt et de prix sont bien gérés.

Les comptes de dépôt sont des comptes à taux d'intérêt progressif qui combinent un taux d'intérêt concurrentiel, la liquidité et la sécurité d'un compte de dépôt simple. Le taux d'intérêt pour ces comptes varie de 0,20 % à 0,85 % [de 0,20 % à 1,433 % en 2021].

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des taux de change des devises. La FCI n'est pas exposée à des fluctuations de change.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir faire face aux exigences de trésorerie en temps opportun et à coût abordable.

La FCI fait correspondre les échéances des instruments financiers au calendrier des sorties de fonds prévues. L'ensemble du portefeuille est composé de liquidités et d'instruments du marché monétaire. À ce titre, la liquidité ne présente pas un risque financier important pour la FCI.

Tous les titres du marché monétaire viennent à échéance en avril 2022.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient du danger qu'un émetteur ne puisse faire face à ses obligations. Le risque de concentration existe lorsqu'une part importante des placements est investie dans des titres ayant des caractéristiques semblables ou qui sont soumis à des conditions similaires d'ordre économique, politique ou autre.

La politique de la FCI est de n'investir que dans des titres ayant des notations d'au moins AA ou l'équivalent. La politique de la FCI restreint également les placements dans l'émetteur le plus important, peu importe la notation, à l'exception de la notation AAA gouvernemental, à un maximum allant de 1 % à 20 % [de 1 % à 20 % en 2021] du portefeuille de placements entier, selon la catégorie de placement. À ce titre, la direction est d'avis que le risque de crédit est bien géré.

5) Immobilisations

Les immobilisations se composent des éléments suivants :

	2022			2021
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Améliorations locatives	2 309 461	799 646	1 509 815	1 725 344
Mobilier et autre matériel	823 862	641 003	182 859	289 655
Ordinateurs et logiciels	1 362 438	1 281 806	80 632	138 961
Système de gestion des contributions	6 629 688	6 629 688	—	—
	11 125 449	9 352 143	1 773 306	2 153 960

Le total du coût et de l'amortissement cumulé lié aux immobilisations en date du 31 mars 2021 s'élevait à 11 066 969 \$ et 8 913 009 \$ respectivement.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

6) Avantage incitatif reporté relatif à un bail

En août 2017, la FCI a signé un bail prenant fin le 28 février 2029 pour de nouveaux locaux et a reçu un avantage incitatif. Le bail prévoit onze mois de loyer de base gratuit totalisant 455 590 \$ et sept mois de loyer supplémentaire gratuit totalisant 287 159 \$. Le montant total de 742 749 \$ a été constaté comme avantage incitatif. L'amortissement de cet avantage incitatif s'échelonne sur une période de 127 mois à partir du 1^{er} août 2018. Au 31 mars 2022, le solde non amorti s'élevait à 485 419 \$.

7) Apports reportés

La FCI est désormais régie par deux accords de financement et quatre ententes de contribution conclus avec le gouvernement du Canada. En date du 31 mars 2022, le gouvernement du Canada s'était engagé à verser 11,63 milliards de dollars à la FCI. De cette somme, la FCI a déjà reçu 6,78 milliards de dollars. Selon les modalités des accords de financement et des ententes de contribution, sous réserve de l'attribution de crédits parlementaires suffisants, la FCI recevra des paiements tous les ans d'après ses besoins de liquidités prévus pour l'année. Au cours de l'exercice, la FCI a reçu 338,6 millions de dollars [324,0 millions de dollars en 2021] en vertu de ces accords et de ces ententes.

Charges d'exercices futurs

Les apports reportés liés aux charges d'exercices futurs représentent des subventions reçues et grevées d'affectations d'origine externe non dépensées, incluant les revenus de placements, relativement à l'attribution de subventions aux établissements bénéficiaires et au paiement des charges de fonctionnement et des charges en immobilisations des exercices futurs.

	2022 \$	2021 \$
Solde au début de l'exercice	187 991 717	250 249 375
Plus subventions reçues	338 550 000	324 000 000
Plus revenu d'intérêt grevé d'affectations	985 025	1 692 948
Moins montant constaté à titre de produits	(375 388 825)	(387 906 010)
Moins montant affecté à l'acquisition d'immobilisations	(54 480)	(44 596)
Solde à la fin de l'exercice	<u>152 079 437</u>	<u>187 991 717</u>

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

Immobilisations

Les apports reportés liés aux immobilisations représentent les montants non amortis des subventions grevées d'affectations reçues et utilisées pour acquérir des immobilisations. L'amortissement des apports de capital est inscrit à titre de produits dans l'état des résultats de la même façon que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

	2022 \$	2021 \$
Solde au début de l'exercice	2 153 960	3 068 020
Plus Subventions grevées d'affectations utilisées pour acquérir des immobilisations	58 480	44 596
Moins le montant amorti dans les résultats	(439 134)	(958 656)
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 773 306</u>	<u>2 153 960</u>

8) Engagements

La FCI s'est engagée au cours de l'exercice à attribuer un montant maximal de 130,7 millions de dollars [665,3 millions de dollars en 2021]. Un montant de 362,4 millions de dollars [375,0 millions de dollars en 2021] a été versé à des établissements bénéficiaires au cours de l'exercice. Au 31 mars 2022, la FCI avait attribué un montant maximal de 9 077,0 millions de dollars, dont 8 059,7 millions de dollars avaient été versés au 31 mars 2022. À ce jour, la FCI a conclu des ententes reliées à ces subventions pour un montant de 8 659,2 millions de dollars et, par conséquent, avait des obligations contractuelles de 599,5 millions de dollars au 31 mars 2022.

La FCI estime que ces montants seront versés comme suit :

	en millions de \$
2023	215,8
2024	137,9
2025	113,9
2026	54,0
2027 et par la suite	77,9
Total des montants estimatifs à verser	<u>599,5</u>

En août 2017, la FCI a signé un bail pour des locaux au 55 rue Metcalfe, Ottawa, Ontario pour une période se terminant le 28 février 2029. Le loyer annuel minimum pour ces nouveaux locaux est d'environ 1,0 million de dollars.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

9) Apports grevés d'affectations et actif net

Les exigences de la Loi, qui régit la FCI, et les modalités des accords de financement et des ententes de contribution conclus entre la FCI et le gouvernement du Canada imposent des restrictions sur tout l'actif net de la FCI. Les revenus de placements qui seront gagnés sur les subventions reçues du gouvernement du Canada sont également grevés d'affectations. Par conséquent, la totalité de l'actif net de la FCI est reportée et constatée à titre de produits au fur et à mesure que les dépenses sont engagées, sans solde de l'actif net, en tout temps. Aucun état de l'évolution de l'actif net n'a été dressé étant donné qu'il n'apporterait pas d'information supplémentaire utile.

10) Régime de retraite

Les employés de la FCI ont le choix d'adhérer au régime de retraite d'Universités Canada, régime à cotisations déterminées géré par la Financière Sun Life inc. Les cotisations que l'employeur a versées au régime au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 ont totalisé 906 550 \$ [815 728 \$ en 2021].

11) État des flux de trésorerie

La variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation se compose des éléments suivants:

	2022	2021
	\$	\$
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	(34 675)	725 899
Charges payées d'avance	(9 826)	55 904
Créditeurs et charges à payer	213 971	249 888
Avantage incitatif reporté relatif à un bail	(70 181)	(70 181)
Dépôts pour le projet Conférence internationale sur les infrastructures de recherche	(191 489)	(66 689)
	(92 200)	894 821